

En ce qui concerne le réseau national économique et rentable annoncé par le gouvernement, le ministre a fait savoir que VIA Rail continuerait de desservir les localités vraiment isolées qui ne sont desservies par aucun autre moyen de transport public.

En octobre, lorsque le député a posé sa question, il a dit que les municipalités de Sudbury, Chapleau, White River, Marathon, Nipigon, Thunder Bay, Dryden, Kenora et ainsi de suite jusqu'à Winnipeg, qui sont situées le long de la voie du CP dans le nord de l'Ontario, perdraient leur service-voyageurs. En faisant cette déclaration, je crois qu'il jouait un peu avec sa géographie. Il connaît très bien cette région, beaucoup mieux que moi. Cependant, en faisant cette déclaration, le député a oublié de tenir compte du fait que la liaison Sudbury-White River de VIA sur la voie du CP n'est pas touchée par la décision du gouvernement.

Le député n'a peut-être pas tenu compte de ce fait lorsqu'il a fait cette déclaration. Je peux cependant assurer au député que le gouvernement a tenu compte des besoins de ces localités au moment de décider quelles liaisons il devait supprimer pour que nous puissions ramener au montant souhaité nos subventions à VIA Rail.

De la même façon, les localités vraiment éloignées sur le tronçon Winnipeg-Capreol de la voie du CN seront desservies par le nouveau service transcontinental res-

structuré de VIA. Relativement aux localités entre White River, Thunder Bay et Winnipeg, il me semble que la population dans cette région est de 150 000 personnes et non 350 000. Nous devons nous asseoir et vérifier les chiffres.

Nous savons aussi que toutes ces localités sont desservies par la Transcanadienne et des autobus fréquents. En conclusion, le choix de routes témoigne de l'intention du gouvernement de trouver un juste équilibre entre les besoins de transport du Canada et les réalités financières. La décision du gouvernement n'est pas seulement responsable sur le plan financier, mais elle permet de conserver un réseau national viable.

Je peux dire également, en toute franchise, que les décisions ont été très, très difficiles à prendre, car il n'est pas aisé de dire que telle liaison doit rester alors que telle autre peut être abandonnée. Il est impossible de satisfaire tous les besoins et de donner à tous ce qu'ils attendent d'un service ferroviaire.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)